

Ressource en eau

La ressource en eau de la Corrèze est fragile.

Les caractéristiques géologiques du département expliquent que le Département dispose principalement des eaux de surface au détriment de réserves en nappes phréatiques.

Les sécheresses de ces dernières années ont déjà mis en évidence des difficultés d'approvisionnement en eau potable. L'évolution du climat devrait accentuer les difficultés.

Les pénuries d'eau se constatent surtout lors des périodes de pointes de consommation. Ces pics de consommation se renforcent du fait du regroupement des populations, du développement du tourisme et du développement des zones d'activités.

Des interconnexions de réseaux sont nécessaires mais ne suffiront pas à régler ces difficultés.

Qualité de l'eau.

La qualité de l'eau potable est correcte et n'est pas source de risque sanitaire.

Toutefois des progrès importants devront être réalisés afin de mieux respecter les normes bactériologiques (30% des prélèvements non conformes) et d'améliorer les taux de minéralisation (acidité de l'eau trop forte)

La qualité des rejets d'eau usées n'est pas conforme aux normes de la Directive ERU. Des efforts importants d'assainissement des eaux usées devront être réalisées d'ici à fin 2012. Ce programme doit être réalisé en priorité afin d'éviter d'être sanctionné par la communauté européenne pour non respect d'une directive environnementale essentielle.

Maîtrise de la consommation d'eau

L'importance du niveau des fuites dans les réseaux de distribution d'eau nécessite l'accentuation des efforts en cours afin d'atteindre un taux maximum de 25%.

La consommation d'eau potable stagne et même diminue sensiblement notamment de la part des ménages. Cette évolution positive doit être amplifiée. Le changement des comportements afin d'économiser l'eau par les ménages, les collectivités et les industriels et services est une priorité ce d'autant plus que la baisse de ces consommations réduit la pression sur le réseau en période de déficit hydrique.

Gouvernance de la politique de l'eau

La réactivation de la Fédération Départementale des collectivités de l'eau est essentielle pour améliorer la gestion de la politique de l'eau en impliquant les élus locaux. Le département compte en faire un acteur essentiel dans la définition de sa politique de l'eau.

La mobilisation des citoyens consommateurs comme celle des acteurs économiques est nécessaire. La politique de l'eau est un enjeu républicain et démocratique.

Le Schéma départemental de l'eau en Corrèze est devenu obsolète. Il doit être rapidement actualisé. Le Conseil Général devra lancer dès 2010 l'élaboration d'un nouveau Schéma.

Financement de la politique de l'Eau.

Les besoins financiers à court terme qui seraient nécessaires pour faire face aux travaux d'assainissement des eaux usées comme aux travaux de production et de distribution d'eau potable s'élèvent à plus de 80 millions d'Euros. Ces besoins sont incompatibles avec les capacités financières disponibles. Le Conseil Général, l'Agence de l'eau Adour Garonne, les collectivités locales comme les usagers ne peuvent assumer seuls ces financements. Une solidarité de l'État sera indispensable surtout pour financer les projets les plus lourds dont les montants sont incompatibles avec les financements disponibles sur le territoire départemental.

Le nouveau Schéma Départemental de l'Eau en Corrèze devra faire des propositions pour assurer ce financement et effectuer la programmation des travaux à réaliser au delà des programmes d'entretien en cours.